

# LA RÉSIDENCE DU DURABLE

*Pour une gestion innovante et circulaire  
des déchets*

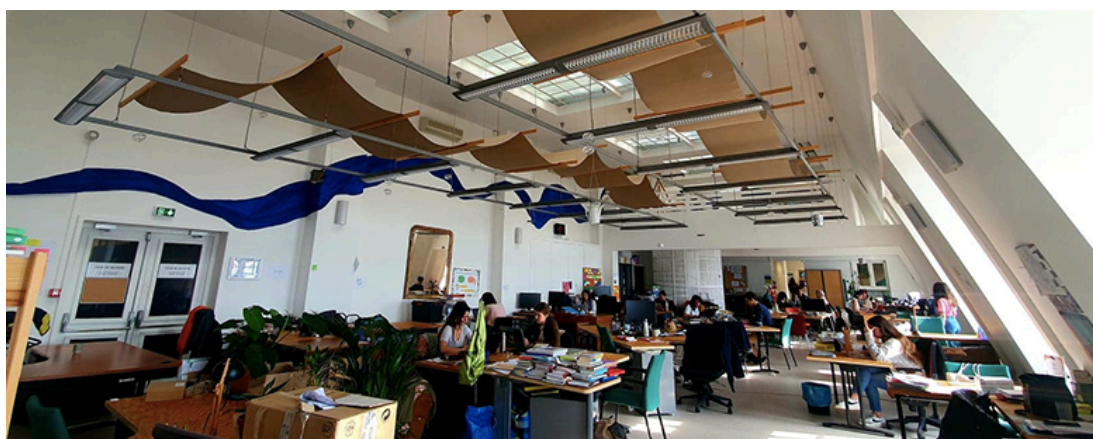
## APPEL À CANDIDATURE

---

### LA RÉSIDENCE DU DURABLE

Depuis octobre 2019, la Résidence du Durable accueille, au sein de bureaux mis à disposition par la Mairie du 10<sup>e</sup>, des structures de l'économie sociale et solidaire engagées pour une gestion circulaire des déchets.

Ce dispositif, imaginé par Les Canaux, la Mairie du 10<sup>e</sup>, la Direction de la Propreté et de l'Eau de la Ville de Paris et CITEO, permet de mettre des espaces de travail à disposition des structures résidentes. En contrepartie, celles-ci s'engagent à verser une contribution financière minimale pour couvrir les charges et à s'engager dans la co-construction de projet pour répondre à un enjeu crucial de territoire : le passage du jetable au durable.



## PRÉSENTATION DES PARTENAIRES



**Situé au cœur de la capitale, le 10e est un laboratoire** de la ville de demain. Son ambition : décliner le plan climat et la stratégie de résilience de la Ville à l'échelle locale, en y associant les parties prenantes du territoire, au travers d'une feuille de route dédiée ([www.mairie10.paris.fr/climat](http://www.mairie10.paris.fr/climat)). La Résidence du Durable succède à la Résidence de l'Eau qui a donné vie à 4 projets inter-Résidents destinés à la préservation de l'eau. Les projets émergents des Résidences ont vocation à être partagés à large échelle.



**L'association Les Canaux** forme, accompagne et valorise les acteur.rices d'une économie plus respectueuse de l'environnement et plus solidaire (Économie Sociale et Solidaire, Économie Circulaire, Économie du partage, Entreprises d'insertion...). Située au 6 quai de la Seine (Paris 19e), la Maison des Canaux est le siège où elle reçoit les entrepreneur.ses et les structures de cette économie engagée. Régulièrement, l'association organise des événements ouverts à tou.te.s (conférences, marchés, ateliers...) et développe des programmes "hors les murs" à Paris et ailleurs en France, en lien avec ses partenaires.



**Citeo est un éco-organisme** qui a pour mission la réduction de l'impact environnemental des emballages ménagers et des papiers. Pour cela, Citeo accompagne les entreprises et les collectivités dans la mise en œuvre de solutions de réduction, de réemploi, de collecte sélective, de recyclage et de lutte contre les déchets abandonnés. Créée en 2024, sa filiale Citeo Pro permet désormais d'élargir l'action du Groupe Citeo aux emballages issus du secteur de la restauration.



**La Direction de la Propreté et de l'Eau (DPE)** est une direction de la Ville de Paris chargée de la propreté de l'espace public, de la collecte des déchets, de la réduction des déchets et du réemploi, et de la gestion de l'assainissement.

### Le rôle des partenaires :

- **La Mairie du 10e arrondissement** accueille la Résidence et assure le lien avec les acteurs locaux
- **L'association Les Canaux** anime la communauté des Résident.e.s et les accompagne pas à pas dans l'émergence des projets collectifs
- **L'ensemble des partenaires** (Mairie du 10e arrondissement, DPE, CITEO, Les Canaux) soutient le développement des projets

---

## ESPACES ET SERVICES PROPOSÉS

La Résidence s'adresse à des organisations qui, dans le cadre de leur activité, souhaitent **bénéficier d'une dynamique collective et d'un contexte de coopération entre les acteurs publics et privés.**

La Résidence met à la disposition des structures sélectionnées en échange d'une participation aux frais de 100 euros (HT) par mois par poste de travail (règlement semestriel) :



**Un espace de travail aménagé en économie circulaire :**

- 380 m<sup>2</sup> au 4<sup>e</sup> étage de la Mairie du 10<sup>e</sup>
- 40 postes de travail : 1 à 4 poste(s) par organisation
- Plusieurs espaces de réunion et de stockage
- Ouvert du lundi au vendredi de 8h30 à 19h30



**Et des services :**

- Café et thé
- Wifi haut débit
- Imprimante N&B et couleur
- Cuisine

*La Résidence est en autogestion, les structures résidentes sont donc responsables de la propreté des espaces communs.*

---

## PROJETS COLLECTIFS

En contrepartie des espaces et services proposés, chaque organisation résidente doit s'engager à contribuer à **l'identification et à la mise en oeuvre de projets innovants et concrets** pour améliorer la gestion des déchets et favoriser l'économie circulaire sur le territoire du 10<sup>e</sup> arrondissement :

- A hauteur de 2 jours par mois minimum par poste de travail
- En coopération avec les autres organisations résidentes : constitution d'un groupe inter-Résident.e.s par projet
- En lien avec la Mairie du 10<sup>e</sup> arrondissement, Les Canaux, Citeo, la Ville de Paris, des expert.e.s et citoyen.nes du quartier

**Les projets, ainsi que les objectifs et moyens à mettre en œuvre, seront définis collectivement lors d'un séminaire de lancement d'une journée animé par Les Canaux,** impliquant Résident.e.s, expert.e.s, agent.e.s et élu.e.s. Le suivi du déploiement des projets sera opéré par un comité de pilotage constitué de représentant.e.s des partenaires de la Résidence. Des points d'étape mensuels seront organisés, en complément de l'accompagnement collectif et du soutien régulier des Canaux.

Découvrir **les projets collectifs initiés par la précédente édition de la Résidence du durable** : [lien vers la présentation des projets sur le site](#)

---

## COMMENT POSTULER ?

**Peuvent répondre à l'appel à candidature toute structures justifiant d'une année d'existence minimum, et figurant dans la liste ci-dessous :**

- Associations & fondations
- Entreprises de l'économie sociale et solidaire (ESS)
- Entreprises engagées dans la réduction des impacts sociaux et/ou environnementaux
- Collectifs citoyens
- Chercheurs, think tanks et scientifiques
- Organismes publics
- Auto-entrepreneur.e.s & micro-entreprises

**Un Jury constitué des membres du Comité de pilotage et présidé par la Maire du 10<sup>e</sup> arrondissement sélectionnera les structures lauréates en fonction des critères suivants :**

- Structure ayant **minimum une année d'existence**
- **Capacité à payer les frais de 100€HT** par mois par poste de travail
- Volonté de s'investir sur un projet collectif à hauteur de **2 jours par mois par personne nécessitant un réel engagement de la structure**
- **Intérêt pour les thématiques relatives à la gestion circulaire des déchets** (même si ce n'est pas au cœur de votre activité actuelle ou de votre expertise)
- Implication (ou volonté d'implication) sur **le territoire du 10<sup>e</sup> arrondissement**
- **Volonté de créer de l'utilité sociale et environnementale**

---

**Merci de remplir le formulaire de candidature en cliquant ci dessous :**

[Lien ici](#)

Pour toute question, veuillez contacter Tam Boutaleb à l'adresse suivante :

[tam.boutaleb@lescanaux.com](mailto:tam.boutaleb@lescanaux.com)

**MERCI !**